**AVIS PUBLIC**

****

**AVIS PUBLIC**

**Avis public** est donné par la soussignée, directrice générale et greffière que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 11 octobre 2022, le règlement suivant a été adopté :

**Règlement 2022-09 décrétant des travaux d’urgence pour la réfection de l’égoût pluvial de la rue du carmel et un emprunt de 1 000 000 $**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la ville durant les heures d’ouverture.

Donné à Danville, ce 12e jour du mois d’octobre 2022.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA

Directrice générale et greffière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d’affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 12 octobre 2022.

La directrice générale et greffière,

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA